

*Paris collectifs sportifs—Loi*

Le ministre a fourni une liste qui ne prête pas à équivoque. M. Martin O'Connell, l'ex-secrétaire parlementaire du premier ministre, l'ancien ministre du Travail, à peine quelques années après avoir subi la défaite—une défaite qu'il avait bien méritée—a obtenu un contrat de \$3,500 pour une étude intitulée «Definition of Financing and Accounting Systems», alors que Howard et Associates recevait aussi \$297,000 pour effectuer une étude analogue. Qui cherche-t-on à tromper?

On a accordé à Goldfarb and Associates, un organisme d'allégeance libérale fort bien connu, \$16,000 pour effectuer des recherches. Le ministre n'ose même pas dire au comité ou à la Chambre ce qu'il en est exactement. Il ne dira jamais quelles ont été les conclusions de ce rapport. Il nous donne son interprétation du rapport bien sûr, mais il refuse de nous le remettre. Il ne nous permettra pas de voir de nos propres yeux quel genre de recherches les contribuables canadiens ont financées. Il ne vaudra pas nous le montrer. Ainsi, nous ignorons s'il dit la vérité ou s'il invente ses propres chiffres à propos de ce machin qu'il propose au public canadien.

De même, je prédis que ce sera une société de la Couronne qui dépensera son argent à tort et à travers, tout comme Loto Canada, qui dépensera des centaines de milliers de dollars pour des choses inutiles. L'argent lui filera entre les mains. Elle le dépensera tout, sans en rendre comptes à personne. A l'étape du rapport et du comité, nous avons suggéré que chaque année, cette société de la Couronne soit contrôlée par le Vérificateur général. Mais non! Le gouvernement s'y est opposé. Sans nous donner de raison. Il a simplement dit non, qu'il allait plutôt désigner lui-même des firmes comptables. Le gouvernement avait ainsi désigné sa propre maison comptable pour s'occuper des comptes de Canadair et nous savons tous ce qui est arrivé.

Je prédis que cette société de la Couronne va nous décevoir. Elle ne sera pas à la hauteur des prédictions farfelues que le ministre d'État chargé du commerce international a faites relativement à ses revenus nets. Cela ne se produira tout simplement pas. Dans le monde des loteries, la concurrence est beaucoup plus vive à l'heure actuelle. Les gens trouvent beaucoup plus facile de payer \$1, \$5 ou \$10 pour acheter un billet de loterie sans se forcer les méninges que de prendre le temps d'essayer de prévoir qui gagnera la partie avant d'acheter un billet dont le montant n'est pas encore fixé. Selon le ministre, il s'agit d'un jeu d'adresse. Je vous dirai tout net, monsieur le Président, qu'en raison de la vive concurrence que se font les loteries à l'heure actuelle, les chiffres du ministre sont tout à fait erronés. Il n'atteindra jamais les objectifs fixés.

Le moins que l'on puisse dire, par ailleurs, c'est que le ministre cherche vraiment à induire les Canadiens en erreur lorsqu'il déclare que cette loterie est nécessaire pour financer les XV<sup>e</sup> Jeux olympiques de Calgary. Si je le dis, c'est que je suis certain que cette loterie ne permettra pas de recueillir d'ici 1988 les 200 millions de dollars que le gouvernement a promis aux travailleurs bénévoles de Calgary qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur argent pour faire de cette entreprise une réussite. Je ne pense pas que le gouvernement va atteindre son but avec ce programme. A vrai dire, je prévois même qu'il devra payer de sa poche s'il veut vraiment verser les 200 millions de dollars promis. Dans l'intervalle, la santé et le sport amateur, les arts et la culture, l'hygiène et la recherche médicale, tous ces domaines dont nous parlons n'obtiendront rien. Ces domaines seront laissés pour compte.

Le ministre soutient que ces projets sont dignes d'intérêt, et je suis parfaitement d'accord avec lui là-dessus. Ces projets sont effectivement très valables. Cela ne fait aucun doute. Toutefois, comment veut-on que leurs organisateurs puissent planifier quoi que ce soit, mettre sur pied un programme qui se tienne, un programme de un, deux, trois ou peut-être quatre ans, puisqu'ils ne peuvent compter que sur des fonds que rapportent les paris et que sur le «jeu illégal des nombres» comme source de revenu? Ils n'auront pas la moindre idée de la somme qu'ils recevront. Ils ne sauront même pas quel pourcentage de ces fonds leur sera accordé. Ils n'auront même pas la certitude de recevoir quoi que ce soit, car on ne sait pas encore si ces fonds ne seront pas entièrement répartis en prix, ou encore s'ils ne seront pas carrément perdus.

Combien nous en coûte-t-il pour mettre sur pied cette organisation? D'après le projet de loi, il nous en coûte 10 millions de dollars, et la Société est autorisée à emprunter 20 autres millions. Le ministre du tourisme et des loisirs de l'Ontario calcule qu'il en coûtera 90 millions simplement pour organiser le jeu que le gouvernement propose.

Nous nous opposons à ce projet de loi pour de nombreuses raisons, monsieur le Président. J'ai déjà parlé de l'aspect moral associé à cette mesure ainsi que l'assiette au beurre qu'il représente; ce sera une véritable sinécure, croyez-m'en! Ce sera vraiment épating. Je puis déjà m'imaginer les ministres distribuant les chèques. Je puis également m'imaginer qui sera nommé aux conseils d'administration. Je vois aussi les limousines conduites par des chauffeurs, ainsi qu'une autre suite réservée en permanence dans les hôtels comme celle que l'on avait louée pour le bureau de Loto Canada. Je m'imagine déjà toutes ces choses dont nous serons témoins du fait de la création d'une nouvelle société d'État. Je prédis dès maintenant que ce programme de loteries sera un échec retentissant. Il a été mal pensé dès le départ. Il va continuer à engloutir l'argent des Canadiens et plus particulièrement des pauvres qui, comme chacun sait, sont ceux qui participent à ce genre d'activité.

● (1540)

Je conclurai en disant que nous allons voter contre la création d'une nouvelle société de la Couronne. Nous approuvons sans réserve les Jeux olympiques, mais nous estimons que des projets de valeur ne devraient pas être financés grâce aux recettes de jeux. Nous trouvons absolument immoral que le gouvernement fédéral se remette à exploiter des jeux et qu'il modifie le Code criminel pour légaliser cette pratique, qui reste la chasse gardée du gouvernement. C'est carrément honteux et je suis désolé que nous devions participer à un débat sur un tel projet de loi. Je suis catégoriquement opposé à cette mesure et je compte voter contre en troisième lecture.

**M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord):** Monsieur le Président, je suis le dernier à intervenir dans ce débat sur le projet du gouvernement d'institutionnaliser le jeu en établissant des paris collectifs dont les recettes sont censées servir à financer les Jeux olympiques de Calgary. Si tel était effectivement l'objet du projet de loi, celui-ci restreindrait l'application de la mesure au financement des Jeux. Or, le projet de loi se trouve à institutionnaliser les Jeux.